



Selon les dernières données publiées par la banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), les transactions interbancaires dans le Cemac sont évaluées à 3 500 milliards de FCFA en 2019.

En effet, il y a eu une légère augmentation des transactions interbancaires au cours de la période sous revue. Celle-ci est essentiellement le fait de la mise en place et de la vulgarisation des nouveaux outils tels que la pension livrée. En effet, toutes maturités confondues, indique la Beac, sur les 3500,3 milliards de transactions entre les banques, il y a eu 174 opérations de pension-livrée d'un montant total de 2 546,5 milliards de FCFA.

« Cette dynamique devrait se poursuivre et permettre à terme, une résorption de la surliquidité du système bancaire et partant, une amélioration de l'efficacité de la politique monétaire », projette la Banque centrale. D'après les explications des experts, la pension-livrée est une opération de vente/achat provisoire de titres financiers, à une date et à un prix préalablement établis. Le but d'une pension livrée est, pour un détenteur de titres, de les échanger contre du numéraire, à un taux préférentiel.